



Limite de zone
 Emplacement réservé
 Obligation de planter une haie champêtre d'une épaisseur de 2 mètres minimum

Éléments de paysage
L.123-1-5-7° du code de l'urbanisme

Murs de clôture structurants
✳ Bâti de caractère
✳ Arbres remarquables
 Secteur d'éléments de paysage
 Éléments du paysage type zones humides
 Cours de fermes

L.123-1-5-9° du code de l'urbanisme

Terrains cultivés à protéger

L.111-1-4 du code de l'urbanisme

Bande inconstructible - RD.471

Département de Seine et Marne
Commune de Montereau sur le Jard

Plan
Local
d'Urbanisme



Zones U : urbaines, voir règlement p.4
 Zones AU : à urbaniser, voir règlement p.38
 Zones A : agricoles, voir règlement p.58
 Zones N : naturelles, voir règlement p.67

DOCUMENT GRAPHIQUE

PLAN DE ZONAGE

Hameau d'Aubigny

Echelle : 1/2000

Février 2014

Commune de Montereau sur le Jard	Architectes-Urbanistes:	
	Dutertre & Associé(e)s (mandataire) 9 Chemin du Moulin 77950 Voisenon Tel : 01.64.64.01.74 email : reynes.dutertre@wanadoo.fr	
PLU approuvé le : 24 Février 2014	Letellier-Rivière (cotraitant) 52 Rue St Georges 75009 Paris Tel : 01.42.45.38.62 email : rivlet@wanadoo.fr	